



N° 10212-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 11 avril 2018

## Rapport de présentation

---

**OBJET** : modifiant l'arrêté modifié n° 880-2015 du 26 mars 2015 portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs

**PJ** : un projet de délibération

**Référence** : - arrêté modifié n° 880-2015 du 26 mars 2015 *portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs* ;

- courrier n° CR-C0022018 du 22 mars 2018, relatif à la nomination des représentants des provinces et de la Nouvelle-Calédonie au titre du CRESICA au sein du comité de site du consortium et du comité de pilotage du programme 'Au fil de l'eau ».

Par courrier en date du 22 mars 2018 sus-référencé, M. Gaël Lagadec, président du comité du site du CRESICA, nous informait que les membres du CRESICA ont fait le choix de mener des travaux de recherche et d'innovation sur une problématique commune et transversale : la gestion intégrée de l'eau et de ses usages, en associant les collectivités et le monde économique dans le cadre du programme « Au fil de l'eau ».

Aussi, pour accompagner ce programme, il est créé un comité de pilotage « Au fil de l'eau » en charge de l'appréciation de la qualité scientifique et de la portée opérationnelle des projets déposés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Au fil de l'eau », lancé en octobre 2017. Ce comité de pilotage est organisé autour du comité de site élargi, et notamment complété de représentants des services techniques des provinces de la Nouvelle-Calédonie dans le domaine de l'eau.

À ce titre, il vous ait proposé de désigner les deux personnalités qualifiées suivantes pour siéger au sein dudit comité de pilotage :

- M. Philippe Bonnefois, chef du service de la sylviculture et de l'eau et de la lutte contre l'érosion de la direction du développement rurale (DDR) ;
- Mme Gwenaëlle Bourret, responsable du département de la ressource en eau de la direction du développement rurale (DDR).

Il convient alors de modifier l'arrêté modifié n° 880-2015 du 26 mars 2015 *portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs* afin de désigner les personnes qualifiées suscitées.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.